



AGE D'OR
services

Devenez franchisé(e)

*Un nouveau
regard sur*
nos aînés

Plus d'infos sur

franchise.agedorservices.com



LA POSTE
SANTÉ &
AUTONOMIE



**En quête de sens pour
votre vie professionnelle ?**

**Envie d'apporter, vous
aussi, une réponse
concrète à la question de
l'autonomie des personnes
âgées en France ?**

**En devenant franchisé(e)
Âge d'Or Services,
développez une activité à
forte croissance avec une
vraie contribution sociétale
et humaine !**



Devenez franchisé(e)

Rejoignez le réseau pionnier
dans l'accompagnement des
personnes âgées.

franchise.agedorservices.com

Source de bien-être pour les personnes en situation de dépendance, bien vieillir chez soi est un enjeu de société majeur et un défi pour l'avenir. Pour les proches, le maintien à domicile de leurs aînés dans de bonnes conditions apporte de la sérénité et contribue à l'équilibre familial.

Entrez dans un secteur en plein développement, au sein d'un réseau national fondé il y a plus de 30 ans sur des convictions fortes et des valeurs humanistes.

Vivez l'aventure Âge d'Or Services, le réseau pionnier de l'aide à domicile qui porte un regard...

... *bienveillant*

- Prendre soin de nos aînés avec respect et humanité.

... *attentif*

- Être à l'écoute et proposer une aide adaptée aux besoins individuels des personnes âgées dépendantes.

... *empathique*

- Permettre aux personnes en perte d'autonomie de rester chez elles le plus longtemps possible.

... *expert*

- Proposer une gamme de services complète pour des prestations personnalisées qui améliorent la qualité de vie à domicile.

... *déontologique*

- Faire preuve d'une éthique irréprochable et d'un sens profond de l'engagement.

**Un métier essentiel aujourd'hui,
indispensable demain...
Rejoignez-nous !**



Pourquoi nous choisir ?

Une marque de confiance

Âge d'Or Services se distingue par son approche bienveillante et respectueuse de l'aide à domicile des personnes âgées. Son sens du service s'illustre à travers une gamme de prestations spécifiquement adaptées aux situations liées au vieillissement. Ce sont ces valeurs humaines et la qualité de ses prestations qui ont construit, depuis 1991, la réputation d'Âge d'Or Services auprès des clients et du secteur médico-social.

Partageons notre réussite !
En rejoignant notre réseau, vous profitez :

- ④ Du savoir-faire franchiseur pour vous accompagner dans votre réussite professionnelle
- ④ D'une enseigne qui exprime une vision positive de la vie des personnes âgées
- ④ D'une expertise éprouvée et de la confiance renouvelée des professionnels du secteur
- ④ D'une qualité de service reconnue par ses clients
(94 % de clients satisfaits)

Un réseau solide et dynamique

Pionnier des services à la personne, Âge d'Or Services est un réseau expérimenté, comptant plus de 90 agences en France et plus de 4 000 salariés.

Fort de cette expertise, le réseau Âge d'Or Services se développe tous les ans, cultive l'esprit d'équipe et s'enrichit des retours d'expériences. En phase avec les évolutions sociétales et législatives, Âge d'Or Services adapte et enrichit sans cesse son offre pour répondre aux besoins grandissants en matière d'accompagnement des personnes âgées et des aidants.

Un marché à fort potentiel !

- ④ Le nombre de seniors en perte d'autonomie passera de 2,5 millions à 3 millions en 2027 puis 4 millions en 2050. (Source : [insee.fr/fr/statistiques/4196949](https://www.insee.fr/fr/statistiques/4196949))
- ④ 11 millions d'aidants familiaux dont 75 % se déclarent fatigués et stressés par leur rôle.
- ④ Le marché des SAP représente un CA de 18 milliards d'euros dont 63 % généré par l'aide à domicile.

Devenir *franchisé*

Le bon profil ? Sûrement le vôtre !

Vous êtes unique et votre projet l'est tout autant ! En rejoignant Âge d'Or Services, nous vous conseillons et nous trouvons ensemble le projet qui vous correspond.

- ② L'entrepreneuriat vous motive et vous possédez les qualités requises pour le management, la gestion et le commerce.
- ② Vous voulez évoluer dans un secteur aux enjeux humains, sociétaux et économiques.
- ② L'esprit d'équipe vous anime et vous voulez soutenir la création de l'emploi.
- ② Vous souhaitez valoriser les métiers essentiels de l'aide à domicile tout en prenant part à la vie d'un réseau.

TÉMOIGNAGE

”



Arnaud Dormeval,
Responsable
développement

Depuis plusieurs années
j'accompagne des entrepreneurs
en créations et reprises
d'entreprises.

Notre crédo : le recrutement et
l'orientation de chacun, prenant
en compte son épanouissement
dans son futur métier et le partage
des valeurs, sont essentiels pour sa
réussite à venir.

Création ou reprise : à vos côtés pour bien démarrer votre projet !

Partir d'une feuille blanche ou reprendre l'activité d'une agence déjà existante, les 2 possibilités s'offrent à vous. Dans tous les cas, choisir Âge d'Or Services, c'est bénéficier d'un accompagnement pré-ouverture pour bien préparer la construction de votre projet :

- ② Étude géomarketing : données de la zone ciblée, concurrence, foyers fiscaux, type de ménages, etc.
- ② Prévisions financières : aide à la construction de votre business-plan par un réseau partenaire d'experts-comptables
- ② Création de votre entreprise : conseils sur le montage juridique de votre structure
- ② Demande de financement : aide à l'élaboration de votre plan de financement à présenter à la banque
- ② Lancement de votre agence : informations et assistance dans vos démarches administratives (autorisations nécessaires) et votre plan de lancement (local, achats, recrutement, communication, etc.)

4 temps forts

À
RETENIR

Devenir
franchisé

Entrenez autrement avec la franchise Âge d'Or Services ! Notre accompagnement étape par étape maximise vos chances de réussite, notre savoir-faire doublé de notre notoriété sécurise et accélère votre déploiement.

1

Vous découvrez en détail le concept Âge d'Or Services. À l'issue de notre rencontre et de la présentation de votre projet, nous vous remettons un dossier de candidature.

2

Nous vous adressons toutes les informations dans un Document d'Information Précontractuel (DIP), puis vient le temps de la signature du contrat de franchise. Bienvenue chez Âge d'Or Services !

3

Vous suivez ensuite une formation de 4 semaines au siège et de 1 semaine en immersion en agence.

4

Vous êtes enfin prêt(e) pour l'ouverture de votre agence : lancement du plan d'actions commerciales, recrutements, etc.

Nous restons à vos côtés !



TÉMOIGNAGE

”



Lancer son entreprise peut souvent faire peur... de multiples questions nous assaillent et parfois le doute s'installe. M'appuyer sur un réseau de franchise pour lancer mon activité m'a permis de bénéficier de l'expertise et de l'accompagnement de la tête de réseau. J'ai pu gagner un temps précieux et cela m'a conforté dans mon choix de devenir franchisé Age d'Or Services !

Alexandra Deloy, franchisée Âge d'Or Services à Saint-Germain-en-Laye.

Rejoignez-nous !

Les conditions d'accès

Investissement

- ② Droit d'entrée : 28 000 € HT comprenant droits d'exploitations de la marque, formation initiale, exclusivité de la zone de chalandise, assistance au montage de votre projet, assistance au démarrage de l'activité
- ② Besoin en trésorerie : 25 000 € HT correspondant à votre apport personnel. Soit un investissement total : 70 à 80 000 €

Redevances

- ② Redevance de fonctionnement : 5 % sur le volume d'affaires.
- ② Redevance de publicité : 1 % sur le volume d'affaires.

Plus de
90
AGENCES
en France

DEPUIS
PLUS DE
30
ANS

1,5
MILLIONS
D'HEURES
de prestations en 2023

15 000
CLIENTS
PAR MOIS
en moyenne

94%
DE BÉNÉFICIAIRES
SATISFAITS
*de la relation avec leur intervenant
selon une enquête réalisée en 2024*

Un réseau établi !

Vieillesse de la société,
augmentation de la longévité
des Français, demande de
maintien à domicile de plus
en plus forte (pour 83 %
des personnes âgées)...

Choisir Âge d'Or Services,
c'est entreprendre dans un
secteur porteur en profitant
de l'accompagnement d'un
pionnier de l'aide à domicile
pour les personnes âgées.

TÉMOIGNAGE



Les tendances sociétales et en particulier le vieillissement de la population posent de nombreuses questions en France sur la manière d'aborder la perte d'autonomie.

Favoriser le bien vieillir à domicile par des prestations de services adaptés aux attentes de nos clients et de leurs proches a toujours été au cœur des préoccupations du réseau Âge d'Or Services. La bienveillance, l'entraide et le sens du service sont des valeurs communes au réseau qui s'expriment, chaque jour, dans la qualité de nos prestations.

Céline Godio, Directrice Générale

Toute une histoire !

Le réseau pionnier dans l'accompagnement des personnes âgées

1991

- ② Création de la 1^{re} agence Âge d'Or Services à Troyes.

1992

- ② Lancement du réseau en franchise.

1998

- ② Lancement des offres livraison de repas et sortie d'hospitalisation.

2021

- ② Acquisition du franchiseur Âge d'Or Expansion par La Poste Groupe.

2023

- ② Lancement du concept en mode mandataire et de l'offre d'accompagnement à domicile coordonnée.

2002

- ② Lancement de l'offre d'aide à domicile.

Des valeurs fortes

RESPECT

BIENVEILLANCE

QUALITÉ

SOLIDARITÉ

SENS DU SERVICE

Un franchiseur engagé sur le sujet de l'autonomie

Depuis ses débuts, Âge d'Or Services a pour vocation l'aide aux personnes les plus fragiles et place au cœur de son développement un ensemble de services toujours plus complets et professionnels. Le réseau est emmené par une équipe dirigeante animée par des valeurs humaines et mobilisée depuis toujours sur le sujet de l'autonomie des personnes âgées.



LA POSTE
SANTÉ &
AUTONOMIE

La Poste Groupe : un partenaire qui regarde dans la même direction

Filiale de La Poste Groupe depuis 2021, Âge d'Or Services s'appuie sur la force du Groupe avec la mise en avant des prestations sur les différents canaux postaux : facteurs, bureaux de poste, laposte.fr, etc... Le réseau bénéficie également des synergies avec les autres filiales du Pôle Santé et Autonomie de La Poste, spécialisées dans la santé à domicile, les parcours de santé et les services d'aide à domicile.

Âge d'Or Services incarne l'ambition affirmée de La Poste Groupe d'être le partenaire de référence des acteurs du soin et de l'autonomie en France.



Nos services

Répondre à tous les besoins du quotidien

Depuis son origine en 1991, le cœur de métier d'Âge d'Or Services est de prendre soin de nos aînés avec professionnalisme et bienveillance. Tous nos services, ponctuels ou récurrents, sont ainsi personnalisés et couvrent tous les besoins pour ceux qui souhaitent bien vieillir chez eux.

Nos prestations s'accompagnent toujours d'une grande courtoisie et d'une écoute attentive pour instaurer un climat de confiance avec nos bénéficiaires. Au-delà des compétences, l'accompagnement Âge d'Or Services est avant tout un engagement au service du bien vieillir chez soi.



**Assistance
à la personne**



**Entretien
du domicile**



**Alimentation
& Nutrition**



Transport & Mobilité



**Compagnie
& Stimulation**



Sécurité & Sérénité



Séverine accompagne
Jacqueline dans son
quotidien depuis plus
d'un an. Les deux femmes
partagent aujourd'hui une
sincère complicité.

Un nouveau concept



S'adapter au contexte législatif du secteur et répondre à l'évolution des besoins des personnes âgées et des aidants en matière d'accompagnement, telle est la vocation du nouveau concept Age d'Or Services.

Un concept « hybride » novateur pour plus de flexibilité !

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile des personnes âgées, en tant que services du champ médico-social, sont soumis à des contraintes réglementaires exigeantes dont notamment l'obtention d'une autorisation des services du département ou d'un agrément préfectoral selon le mode d'intervention choisi : prestataire ou mandataire.

Face au très faible nombre d'autorisations délivrées par les Départements empêchant ainsi la création de structures opérant ses prestations de maintien à domicile en mode prestataire, Age d'Or Services innove et lance un concept d'offre combinant mode prestataire et mode mandataire en fonction des services proposés.

Une nouvelle offre de services combinant aide, soin, prévention et coordination.

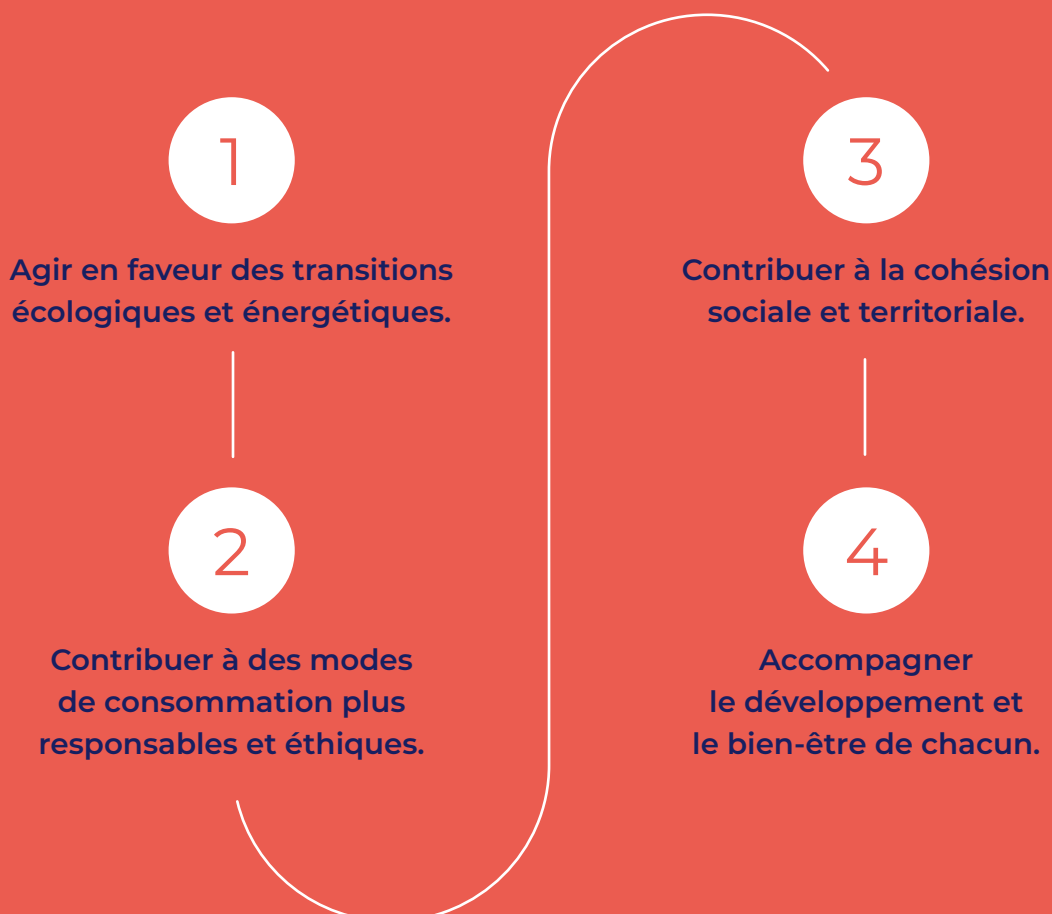
Confronté à la diversité des services nécessaires au maintien à domicile des personnes âgées et aux difficultés grandissantes rencontrées par les proches aidants, le réseau Age d'Or Services a mis en place une nouvelle offre orientée autour de 3 axes :

- ③ Un bouquet de services complet : une gamme complète de prestations, ponctuelles et récurrentes, ayant vocation à faciliter au quotidien le maintien à domicile des personnes âgées.
- ③ Un dispositif de coordination des différents acteurs intervenant dans l'accompagnement (médicaux, paramédicaux, etc...) et des différentes prestations proposées par le réseau Age d'Or Services et d'autres issues de partenariats locaux et nationaux
- ③ Des outils numériques pour partager l'information entre les différents acteurs de l'aide (client, aidants, personnel médico-social, etc...) et faciliter ainsi le suivi et la coordination des différentes prestations

Une démarche RSE *à tous les niveaux*

Parce que nous sommes une entreprise à vocation sociale, nous nous devons d'ancrer une démarche RSE dans notre quotidien de franchiseur et dans toutes nos actions. Nous sommes fiers que ces engagements soient partagés et relayés par l'ensemble de nos franchisés afin de garantir, partout en France, la cohérence de ces actions.

Au coeur de nos métiers, cette démarche locale accompagnée de la force d'un réseau national s'articule autour de 4 engagements forts :



Un accompagnement permanent

Notre engagement : votre réussite !

En devenant franchisé(e) Âge d'Or Services, vous pouvez compter sur l'expérience d'un des leaders du secteur pour être à vos côtés à chaque étape de développement de votre activité.

La méthode Âge d'Or Services c'est :

- Un savoir-faire franchiseur et métier pour vous former, vous conseiller et vous accompagner tout au long de votre activité.
- Une aide quotidienne et adaptée à vos besoins par une équipe de professionnels



Toujours à vos côtés

Être franchisé Âge d'Or Services c'est être indépendant mais bénéficier d'un accompagnement privilégié et d'experts par spécialité.

- 1 animateur référent qui vous écoute et vous aide à piloter votre activité :
 - Un suivi régulier de votre activité (analyses de votre performance et conseils) Des visites régulières en agence
 - Une assistance quotidienne selon vos besoins
 - Des synergies facilitées entre agences et réseaux en local

TÉMOIGNAGE



Accompagner au quotidien nos franchisés, chefs d'entreprises de profils très variés, être à leur écoute et leur transmettre notre savoir-faire... C'est ce à quoi nous nous attelons avec l'équipe Animation et l'ensemble de nos fonctions support, pour nous assurer de leur meilleure réussite !

Olivier Langlois,
Directeur Réseau



La formation

Bien s'occuper des personnes âgées, *un vrai métier*

*Franchisé(e)
Âge d'Or Services,
vous bénéficiez :*

- D'une expertise en gestion d'entreprise pour vous former et vous accompagner tout au long de la croissance de votre agence.
- De 5 semaines de formation initiale pour la transmission du savoir-faire et l'apprentissage des outils.
- De formations thématiques toute l'année permettant de parfaire vos connaissances.
- D'un réseau participatif qui vous permet de vous impliquer à des comités de travail et profiter de retours d'expériences.

50

MODULES DE FORMATIONS

dispensés en 2023 :

RH et management,
juridique, informatique,
commercial, finances,
communication, digital,
fiscalité, expertise métiers.



TÉMOIGNAGE

Bruno N'Doumbe,
franchisé Âge d'Or
Services à Villejuif

Durant la formation, théorie et pratique se conjuguent parfaitement pour nous permettre d'acquérir rapidement les connaissances fondamentales liées à notre futur métier ! Mais c'est avant tout un instant de rencontres : entre franchisés qui, comme, nous se lancent dans « l'aventure » de la franchise mais aussi l'équipe du franchiseur, tournée vers l'entraide et l'accompagnement.



Des services centralisés à disposition

En tant que franchisé Age d'Or Services, vous bénéficiez de services centralisés au sein de notre siège au Mesnil-le-Roi (Yvelines)

Finance

- Analyse trimestrielle de votre compte de résultat et conseils dans l'optimisation de vos marges et le développement de votre chiffre d'affaires.

Juridique

- Veille régulière sur les évolutions législatives et hotline pour vos problématiques quotidiennes.

RH et management

- Assistance aux méthodes et outils pour vous faciliter le recrutement et le management.

Qualité

- Aide à l'obtention de la certification de votre agence et à la mesure de la satisfaction client.

Partenariats

- Soutien à votre développement commercial via les financeurs et les partenaires nationaux.

Informatique

- Maintenance et optimisation des outils informatiques du réseau.

Boîte à outils

- Vous disposez d'un ensemble d'outils pratiques et informatiques mis à disposition pour lancer, piloter et développer de manière optimale votre activité.
- Un manuel opérationnel de référence qui répond à toutes vos questions du quotidien.
- Un logiciel métier spécialisé dans les services à la personne (CRM, gestion, facturation, etc...)
- Des outils commerciaux et marketing mis à disposition tous les mois
- Un site Internet institutionnel avec une page « Agence » pour chaque franchisé.
- Un extranet reliant l'ensemble du réseau et concentrant son savoir-faire.

Achats

- Négociation d'accords commerciaux pour vous permettre d'acheter au meilleur prix.

Communication

- Conseils et création de vos actions de communication locales par une équipe de création graphique internalisée.

Un réseau *qui vit bien !*



Durant l'année, franchiseur et franchisés se réunissent à plusieurs reprises autour d'événements conviviaux et participatifs.
Le but : échanger et construire ensemble l'avenir du réseau.

Une convention annuelle

Elle réunit franchisés, équipe franchiseur et partenaires. Cet événement sert à faire un bilan sur l'année écoulée et présenter les perspectives. C'est également l'occasion de se retrouver autour de moments festifs et d'entretenir l'esprit du réseau.



TÉMOIGNAGE



Ces moments d'échanges sont cruciaux dans mon quotidien de chef d'entreprise ! Faire partie d'un réseau me permet de partager les bonnes pratiques et d'aborder mes problématiques du quotidien ! Être indépendant mais n'être jamais seul, c'est là, toute la force, de la franchise Age d'Or Services !

Jacques Roux,
franchisé Âge d'Or
Services à Tulle

Des comités nationaux

Organisés autour de Délégués régionaux élus par leurs pairs, ces instances permettent la conception commune de projets et la validation de la stratégie du réseau.

Des commissions régionales

Elles réunissent tous les franchisés de chaque région. Au programme : remontées d'informations terrain, points opérationnels, partage d'expériences, ces réunions favorisent la mise en œuvre de synergies sur le plan local.



Avec Âge d'Or Services, développez
une activité à forte croissance
avec une vraie contribution
sociétale et humaine.

Rejoignez-nous !

**CONTACT
DÉVELOPPEMENT**

Service Développement

01 74 08 65 53

developpement@agedor.fr

Plus d'infos sur

franchise.agedorservices.com



Suivez-nous sur les réseaux



SIÈGE SOCIAL :
Âge d'Or Expansion
45 rue Maurice Berteaux
78600 Le Mesnil-le-Roi



fff Fédération
Française
Franchise

